



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Inscription scolaire école Aragon

Année scolaire 2024 – 2025

Responsables légaux

Représentant légal 1

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de tél. fixe :

N° de tél. portable :

Mail :

N° de tél. employeur :

Représentant légal 2

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de tél. fixe :

N° de tél. portable :

Mail :

N° de tél. employeur :

1^{er} enfant à inscrire

Nom :

Prénom :

Niveau de classe à la rentrée :

Pour information, votre enfant fréquentera-t-il les services périscolaires ci-dessous :

Restaurant scolaire * :

Ramassage scolaire * :

*** (L'inscription sera à effectuer à partir du mois de Mai sur le portail en ligne Les Parents Service. Un lien vous sera adressé) :**

2ème enfant à inscrire

Nom :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>
Niveau de classe à la rentrée :	<input type="text"/>
Votre enfant fréquentera t'il les services périscolaires ci-dessous :	
Restaurant scolaire :	<input type="checkbox"/>
Ramassage scolaire :	<input type="checkbox"/>

3ème enfant à inscrire

Nom :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>
Niveau de classe à la rentrée :	<input type="text"/>
Votre enfant fréquentera t'il les services périscolaires ci-dessous :	
Restaurant scolaire :	<input type="checkbox"/>
Ramassage scolaire :	<input type="checkbox"/>

Liste des pièces justificatives à fournir obligatoirement :

- copie du livret de famille (pages père, mère et de l'enfant ou des enfants à inscrire)
- pièce d'identité d'un des parents
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

en cas de changement d'école :

- certificat de radiation

en cas de séparation ou de divorce :

- Jugement précisant la garde des enfants et l'autorité parentale partagée (*si vous êtes dans ce cas*).

L'ensemble des documents (fiche de renseignements et pièces justificatives) sont à retourner à servicescolaire@giberville.fr

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Les informations recueillies par la Mairie de Giberville ont pour finalité la gestion des services périscolaires. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Mairie de Giberville : rgpd@cdg14.fr